

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2023/04/06-05

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 6 avril 2023, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel Nicod, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n° 2019/12/16-02 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 16 décembre 2019 portant approbation du cadrage des écoles d'été délivrant des ECTS,

DÉCIDE :


OBJET : Demande de création par l'Institut des Sciences de l'Océan d'une école de saison avec ECTS dénommée « Approches interdisciplinaires des défis de la gestion des aires marines protégées - Etude du cas du Parc national des Calanques »

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la demande de création par l'Institut des Sciences de l'Océan d'une école de saison avec ECTS dénommée « *Approches interdisciplinaires des défis de la gestion des aires marines protégées - Etude du cas du Parc national des Calanques* », telle que détaillée dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 36
Quorum : 19
Présents et représentés : 25

Fait à Marseille, le 6 avril 2023

Éric Berton
Président d'Aix-Marseille Université

Dossier de demande de création d'une école d'été avec attribution d'ECTS

Se reporter au cadrage des Ecoles d'Eté approuvé par la CFVU du 16/12/2019

« Les ECTS ne peuvent être délivrés qu'à la condition d'organiser l'évaluation des enseignements (contrôle des connaissances à programmer **pendant l'école d'été**).

La délivrance des ECTS doit être validée par la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) sur la base d'un document retraçant le programme des enseignements et les MCC associées » (cf. : Cadrage des Ecoles d'Eté)

1. Informations générales

Coordonnées du porteur de projet (nom, prénom, mail) :	<ul style="list-style-type: none"> - Anne Cadoret anne.cadoret@univ-amu.fr - Pascale Ricard pascale.ricard@univ-amu.fr - OCEAN Yoan Furtado yoan.furtado@osupytheas.fr - OCEAN François Sabatier sabatier@cerege.fr - OCEAN Richard Sempéré richard.sempere@univ-amu.fr
Institut / Composante / Direction / Service, à l'initiative de l'école d'été :	<ul style="list-style-type: none"> - Institut Sciences de l'Océan, Aix-Marseille Université - OSU Pytheas - ALLSH - Faculté du Droit
Intitulés de(s) la Mention(s) et du / des parcours type concerné(e)(s) par l'Ecole d'été :	<ul style="list-style-type: none"> Master Sciences de la Mer Master STPE Master GAED Master BEE Master Droit Environnement
<p>« Les étudiants qui suivent l'école d'été sont inscrits par la scolarité de la composante qui accueille ou organise l'école d'été. » (cf. : Cadrage des Ecoles d'Eté)</p>	
Composante procédant aux inscriptions à l'école d'été :	<ul style="list-style-type: none"> - OSU Pytheas

Nom de l'école d'été :	<p>Interdisciplinary approaches addressing marine protected area challenges. The case of the Calanques National Park.</p> <p>Approches interdisciplinaires des défis de la gestion des aires marines protégées. Étude du cas du Parc national des Calanques.</p>
Date(s) (j/m/a) de l'école d'été :	- Du 19 au 23 juin 2023
Format de l'école d'été :	<input checked="" type="checkbox"/> Présentiel Virtuel Hybride
Public visé :	<p>Licence <input checked="" type="checkbox"/> Master <input checked="" type="checkbox"/> Doctorat</p> <p>X Autre(préciser) : L'école d'été est ouverte notamment à tous les étudiants d'AMU et de CIVIS, la priorité sera donnée aux étudiants de master et de doctorat de l'Institut des sciences de l'Océan.</p> <p>Un maximum de 5 places sera ouvert aux professionnels impliqués dans la gestion des aires protégées pour suivre l'école.</p> <p>Les conférences le soir seront ouvertes au public, aux enseignants et aux chercheurs.</p>
Nombre de participants visé :	- 30
Niveau de langue requis le cas échéant :	- Très bon niveau en français et anglais

2. Programme de l'école d'été

Objectifs :

Cette école d'été, véritablement interdisciplinaire, répond aux cinq objectifs de l'Institut des sciences de l'océan, à savoir :

1. Comprendre l'état passé et actuel de nos océans, pour un avenir durable.
2. Soutenir la connaissance des océans et les processus de gouvernance éclairés
3. Innover pour la circularité de l'économie bleue et la neutralité climatique.
4. Mettre fin à la pollution de la source à la mer.
5. Restaurer la biodiversité des océans sous des pressions climatiques et anthropiques défavorables.

Les défis 1 et 2 d'OCEANS sont abordés comme suit :

CHALLENGE 1. Améliorer la connaissance et la communication des dynamiques présentes et passées des écosystèmes, de l'impact du changement climatique, de la vulnérabilité, de la résilience aux pressions naturelles et anthropiques, des changements prévus, des services et de l'atténuation.

CHALLENGE 2. Gestion efficace des risques et protection des zones côtières

Compétences visées :

- Comprendre et mettre en relation les fondamentaux de différentes disciplines autour d'un objet commun : l'aire marine protégée.
- Comprendre la complexité des décisions de gestion et la pluralité des méthodes, mesures et interconnexions concernant la gestion des aires marines protégées
- Comprendre la variété des parties prenantes et les différentes échelles de recherche et de gouvernance impliquées dans les aires marines protégées.
- S'adapter et participer de manière active à des activités variées.
- Travailler en équipes interdisciplinaires

	Jour 1 Lundi 19 juin	Jour 2 Mardi 20 juin	Jour 3 Mercredi 21 juin	Jour 4 jeudi 22 juin	Jour 5 vendredi 23 juin
Thème	<i>Présentation générale du Parc national des Calanques et des enjeux relatifs aux AMP</i>	<i>Vulnérabilités, risques et pressions dans un contexte de changements climatiques</i>	<i>Gestion des ressources halieutiques</i>	<i>Pollutions marines - gestion de la contamination par les plastiques</i>	titre? les défis des AMP littorales? (bof bof) l'interface terre-mer ?
Matin	<p>Sortie en mer RDV 8h30 au Vieux Port, Marseille retour au Vieux-Port à 13h??</p> <p>Anne Cadoret, MCF en Géographie-aménagement, <i>Les aires marines protégées : des dispositifs d'actions publiques pour la conservation de la biodiversité</i> confirmée</p> <p>Sandrine Ruitton, MCF en Écologie marine, <i>Les impacts anthropiques sur les écosystèmes marins. Faut-il gérer, protéger ou restaurer ? Le cas des récifs artificiels du Prado</i> confirmé</p> <p>Jean-Eudes Beuret, Pr. en économie, <i>La gouvernance d'une AMP : le cas de Natura 2000 en mer et les défis d'une gouvernance inclusive et constructive</i> confirmé</p>	<p><i>OCEANOMED, Luminy</i></p> <p>9h Sébastien Gadai, Pr. en Géographie : la prise en compte des effets des changements climatiques dans le développement d'un réseau d'AMP en Arctique confirmé titre à confirmer</p> <p>10h-12h : François Sabatier, MCF en Géographie-aménagement : <i>Les processus d'érosion côtière</i> confirmé</p>	<p><i>OCEANOMED, Luminy</i></p> <p>9h : Daniel Faget <i>Une régulation efficace de l'exploitation de la ressource par les prud'homies, ou l'invention d'un âge d'or des pêches en Méditerranée occidentale (XVe-XXe s.)</i> confirmé</p> <p>10h Sophie Gambardella, CR CNRS en Droit, <i>Le rôle des organisations régionales de gestion des pêches dans la gestion et la conservation des ressources halieutiques en Méditerranée</i> confirmée</p> <p>11h Sandrine Ruitton, MCF en Écologie marine, <i>Les enjeux des engins de pêche perdus</i> confirmé</p>	<p><i>OCEANOMED, Luminy</i></p> <p>9h00 La pollution plastique et ses effets Richard Sempéré Confirmé</p> <p>09h30: Ève Truilhé, DR CNRS en Droit : <i>La lutte contre la pollution plastique : quel cadre juridique ?</i> Confirmée</p> <p>10h30: Marie-Pierre Lanfranchi, <i>Les négociations actuelles pour un traité international sur la pollution plastique des océans.</i> Professeure à l'Université Aix-Marseille en droit Confirmée</p> <p>11h30-12h30 projet prospective</p>	<p>Sur le terrain RDV 8h30 à l'arrêt de bus Madrague de Montredon, Marseille.</p> <p>Anne Cadoret, MCF en Géographie-aménagement, <i>La territorialisation des AMP au regard de la conflictualité : rôle et enjeux des conflits dans la mise en œuvre des AMP</i> confirmée</p> <p>(une pers du PNC serait quand même pas mal ! je recontacte Tavernier?) ok !</p>

Après-midi	<p>Endoume:</p> <p>15h Eloise Faure, chargée de projet "organisation des mouillages" parc national des calanques + lancement atelier prospectives (fil rouge) confirmée</p>	<p>OCEANOMED, Luminy</p> <p>13h30 Charles-François Boudouresque, Pr. Emeritus, Marine Biology, <i>Invasive species do not respect the boundaries of Marine Protected Areas. The seagrass Posidonia oceanica, the iconic engineer of a threatened ecosystem</i> Confirmé (choisir ?? ou pas?)</p> <p>14h30 Samuel Robert, DR CNRS in Géography, <i>The recreational use of coastal and marine protected areas: Characterisation, monitoring and management</i> Confirmé</p> <p>15h30 Laure Verneyre, mail envoyé attente confirmation</p> <p>16h 17h projet prospective</p>	<p>OCEANOMED, Luminy</p> <p>13h-14h projet prospective</p> <p>14h15-15h Laurence Le Diréach, GIS POSIDONIE, <i>Suivi des poissons dans les Zones de Non Prélèvement</i> Confirmé</p> <p>15h15-16h Laurent Debas, Dir. De l'ONG Planète mer et Audrey Lepetit, Resp. Prog. Pêcheurs d'Avenir à Planète Mer, <i>le rôle des sciences participatives pour la protection et présentation du projet Pêcheurs Engagés pour l'Avenir de la MEDiterranée</i> Confirmé</p> <p>16h30-17h30 table ronde:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jacinthe Beauchamp Pêche et Ocean Canada, chargée d'équipe en conservation marine - Line Moricette, écologiste, Pr. associée à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (Québec) - Alain Barcelo, Parc National de Port-Cros et sanctuaire Pelagos Confirmés 	<p>OCEANOMED, Luminy</p> <p>14h-16h Laurence Vidal, Pr. en Géosciences de l'environnement Laetitia Licari, MCF en Géosciences de l'environnement Anaëlle Alcaïno, PhD en Géosciences de l'environnement Michael Grelaud, Géosciences de l'environnement Mel Constant, Géosciences de l'environnement <i>Caractérisation et distribution des microplastiques en Méditerranée : cas de la baie de Marseille</i> mail envoyé retour d'ici la fin de semaine</p>	<p>Endoume:</p> <p>Atelier prospective: finalisation et restitution</p> <p>Eloise Faure et Antoine Dolelz 3h confirmé</p>
------------	--	---	--	---	--

<p>Évènements sociaux et culturels</p>	<p><i>Endoume Station Marine</i> 18h Richard Semperé, Institut Océan, présentation de l'Institut des Sciences de l'Océan Confirmé</p> <p>Pascale Ricard, CR CNRS en droit: <i>les compétences de l'état en matière d'AMP et l'articulation entre les échelles</i> confirmé</p>	<p><i>OCEANOMED, Luminy</i> 18h</p> <p>30 min Thierry Duchesne, Commissaire général, ancien adjoint au Préfet maritime de la Méditerranée- <i>La protection des aires marines protégées, le rôle du préfet maritime</i> confirmé</p>	<p>fête de la musique!</p>	<p><i>OCEANOMED, Luminy</i> 18h</p> <p>Patrick Christie (sous réserve de financement) <i>interdisciplinarité pour la recherche sur les AMP</i></p>	<p>Endoume: 17h00</p> <p>Reda Neveu, Chargé des données / Data officer (sous réserve) MedPAN, <i>Le réseau de gestionnaires d'aires marines protégées méditerranéennes + lien avec les ateliers prospective</i> Confirmé: il y aura quelqu'un de Medpan pas forcément lui</p> <p>Apéro /présentation des posters</p>

<p>Noms des intervenants : Alcaïno Anaëlle Beuret Jean-Eudes Billet Philippe Cadoret Anne Constant Mel Christie Patrick (?) Daumalin Xavier Faget Daniel Gadal Sébastien Gambardella Sophie Grelaud Michael Jones Nikoleta Lanfranchi Marie-Pierre Licari Laetitia Moricette Line Ricard Pascale Robert Samuel Ruitton Sandrine Sabatier François Sempéré Richard Truilhé Eve Vidal Laurence</p>	<p>Disciplines : Biogéochimie Economie Droit Géographie Génie civil et geoenvi Economie Histoire Histoire Géographie Droit Biogéosciences Economie Droit Paléoclimatologie Ecologiste Droit Géographie Ecologie marine Géographie Océanographie Droit Géochimie</p>	<p>CEREGE AgroCampusOuest, ESO IDE, Université Lyon 3 UMR EVS TELEMMe Laboratoire Génie Civil et géoEnvironner School of Marine and Envir.Affairs, Cana TELEMMe TELEMMe ESPACE CERIC (Institut OCEAN) Institute of Environmental Science and Technologie, Uni. autonome de Barcelon University of Warwick (UK) CERIC CEREGE Institut Sc.de la mer, Rimouski (Québec) CERIC ESPACE MIO CEREGE (Institut OCEAN) MOI (Institut OCEAN) CERIC CEREGE</p>
<p>Intervenants du monde soci-économique : Barcelo Alain Beauchamp Jacinthe (?) Boukhenifra Jamal Debas Laurent Dolelz Antoine Duchesne Thierry Faure Eloise Le Diréach Laurence Lepetit Audrey Neveu Reda</p>		<p>PN Port Cros Peche et Ocean Canada 1er Prud'homme, Prud'homie de Cassis ONG Planète mer PNCalanques Commissaire général PNCalanques GIS Posidonies Planète Mer MedPlan</p>

3. Maquette

« Si les heures d’enseignements des écoles d’été sont délivrées dans le cadre d’une **UE déjà existante** au sein d’un diplôme d’AMU, la règle de la maquette accréditée s’applique pour la ventilation des heures enCM / TD / TP.

Si une nouvelle **UE est spécifiquement créée** pour l’Ecole d’Eté, la ventilation des heures en CM / TD / TP est définie par le concepteur du nouvel enseignement ».

« Le rapport volume horaire de l’enseignement / ECTS s’appuiera autant que possible sur le cadrage pédagogique des maquettes des diplômes nationaux qui prévoit d’attribuer 1 ECTS pour un volume horaire compris entre 6 et 10 heures d’enseignement en présentiel. Ainsi par exemple, pour un enseignement de 30 heures, le nombre d’ECTS délivrés pourra être compris entre 3 et 5 ECTS » (cf. : Cadrage des Ecoles d’Eté).

Code PACOME (si déjà existant)	Nature (UE ou ECUE)	Intitulé de l’enseignement	Ventilation des heures d’enseignement			ECTS
			HCM	HTD	HTP	
	UE	Enseignements présentiel Interdisciplinary approaches addressing marine protected area challenges. The case of the Calanques National Park.	28.5		25	3
		*Pour des raisons de sécurité lors de la sortie en bateau, il doit y avoir plus d'un accompagnateur avec les 30 élèves. Il en est de même pour les travaux pratiques en laboratoire, c'est pourquoi il y a tant d'heures HTP (le bilan détaillé est disponible).				
		Travail personnel étudiant (à partir du 5 juin 2023) Les étudiants reçoivent pour chaque thème de l'école d'été : <ul style="list-style-type: none"> • 1 à 2 publications • 1 à 3 vidéos (Youtube) à travailler en autonomie. Ce matériel permettra de constituer une base de connaissance indispensable pour les cours en présentiels. Il permettra aussi de préparer l'atelier prospectif du vendredi après midi			30 (15h/se maine)	

UE : Unité d’Enseignement

ECUE : Elément constitutif d’une UE

4. Modalités de contrôle des connaissances

Code PACOME (si déjà existant)	Nature (UE ou ECUE)	Intitulé	Modalité (CT/CC)	Nature de l'épreuve (QCM/ écrit/oral, etc...)	Durée de l'épreuve	Coefficient
	UE	Interdisciplinary approaches addressing marine protected area challenges. L'évaluation par QCM portera sur les enseignements en présentiel (80%) et virtuel (20%).		5 QCM	5* 30min	

5. Inscriptions

« Les tarifs d'inscription des écoles d'été sont assimilés à des tarifs d'inscription de colloque... Les étudiants qui suivent l'école d'été sont inscrits dans APOGEE sous le profil exonérant « EE » (cf. : Cadrage des Ecoles d'Eté). L'inscription est gratuite pour les étudiants d'AMU et CIVIS et s'élève à 200 euros pour les autres participants

6. Avis des instances

Avis du Directeur/trice de composante : Nom-Prénom :	Avis : Favorable Défavorable Date et signature :
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :	Date et avis :
Conseil d'Administration :	Date d'approbation :

7. Modalités administratives

Après approbation par la CFVU, le pôle pilotage de la DEVE modélise dans APOGEE une version d'étape « Formation courte ».

L'enseignant responsable de l'école d'été transmet les résultats des évaluations à la scolarité qui a procédé aux inscriptions afin qu'une attestation de réussite présentant le nombre d'ECTS soit éditée.

La demande de modélisation des heures délivrées dans les écoles d'été doit être adressée au pôle pilotage de la DEVE via un ticket dans la rubrique « Deve assistance apogée ».

Annexe : calendriers des instances et processus de création des Ecoles d'Eté

Calendrier composante :

Se renseigner directement auprès de la composante

Calendrier CFVU :

<https://www.univ-amu.fr/system/files/2021-07/>

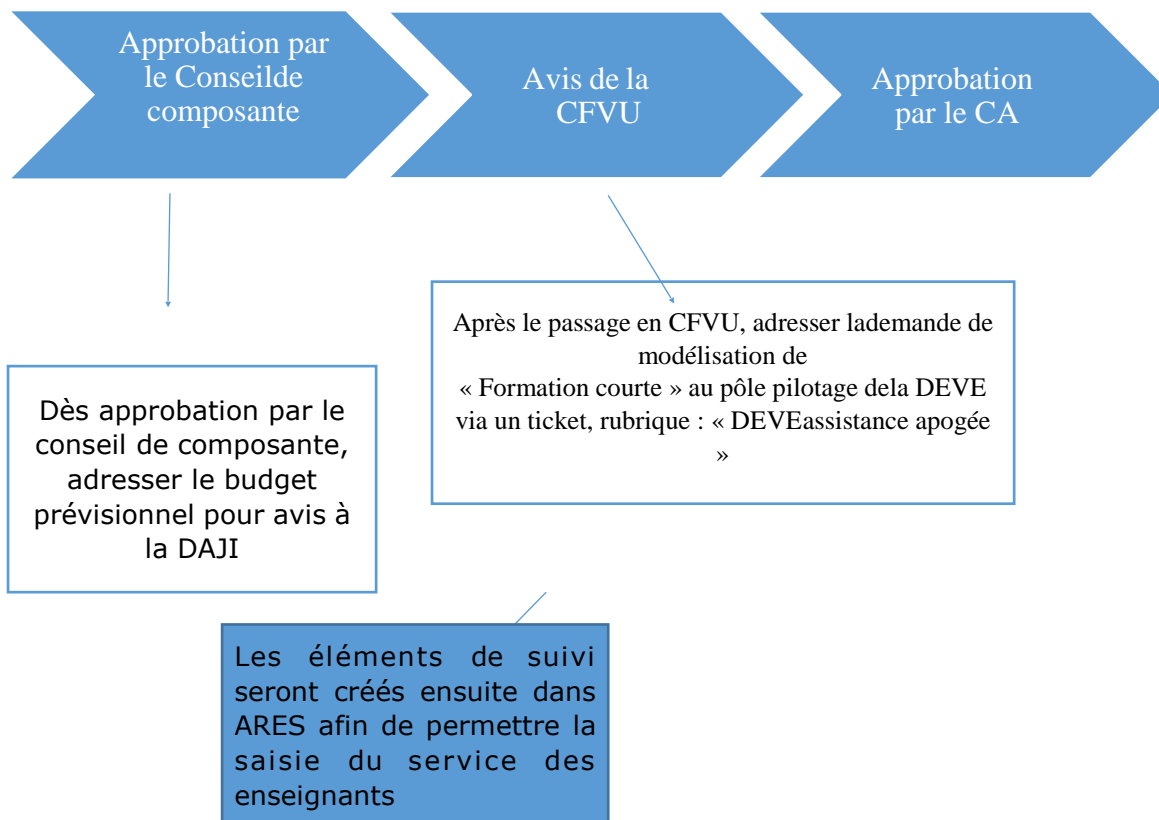
[Calendrier previsionnel bureau et CFVU annee civile 2022 version 2021 07 16.pdf](#) **Calendrier CA :**

<https://www.univ-amu.fr/system/files/2021-12/>

[Calendrier%20CA%20premier%20semestre%202022%20PDF.pdf](#)

➤ Rappel des étapes de la demande de création de l'Ecole d'été :

Après élaboration du programme par l'initiateur de l'Ecole d'Eté :





A l'issue de l'école d'été, l'enseignant responsable transmet les résultats des évaluations à la scolarité qui a procédé aux inscriptions afin qu'une attestation présentant le nombre d'ECTS soit éditée